

**FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE**



# LE COLLECTIF AMBITION LOGEMENT

Le collectif Ambition Logement est créé le 17 mai pour dénoncer le manque d'ambition et les mesures contre-productives contenues dans cette nouvelle Loi sur le Logement.

Ambition Logement réunit des associations d'étudiants et d'usagers, des syndicats, des organisations professionnelles, d'architectes, d'artisans et de PME, tous mobilisés pour promouvoir un cadre de vie de qualité pour tous.

## Participant à ce collectif :

APF France handicap

CNL – Confédération Nationale du Logement

DAL – Droit au Logement

FNCAUE – Fédération nationale des CAUE

GIHP – Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques

Ordre des architectes

SNSO – Syndicat National du Second œuvre

Syndicat de l'Architecture

UNEAP – Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage

UNSFA – Union nationale des Syndicats Français d'Architectes

**Les actions et propositions du collectif Ambition Logement sont en ligne sur le site [ambitionlogement.org](http://ambitionlogement.org)**

AMBITION LOGEMENT | [Accueil](#) | [À propos](#) | [Contact](#) |



ARTICLE | [LAISSER UN COMMENTAIRE](#)



**Appel du 17 mai : « L'ambition d'un cadre de vie de qualité pour tous »**

VIDÉO | [LAISSER UN COMMENTAIRE](#)



**Nicolas Mérille (APF) nous parle de la loi logement 2018**

15/05/2018

VIDÉO | [LAISSER UN COMMENTAIRE](#)



**Denis Dessus (Ordre des architectes) parle de la Loi ELAN**

14/05/2018

# L'APPEL DU 17 MAI

## L'ambition d'un cadre de vie de qualité pour tous

**« Le logement n'est pas un produit financier, c'est un enjeu citoyen, un projet de société. »**

Il n'y a pas de fatalité à la crise du logement, aux précarités sociales et énergétiques, à la désertification des territoires, des villages et des villes et à leur accessibilité pour tous ...

La majorité des Français s'est exprimée pour que la qualité de leur cadre de vie soit au cœur du projet de loi Logement. Chacun doit entendre cette attente, et désormais porter cette ambition, qui dépasse largement ce texte.

Pour le gouvernement, l'opportunité d'affirmer un choix de société est historique, alors que le texte de loi constitue une succession d'articles techniques, sans jamais former le véritable projet de société attendu, ni même proposer de réelles solutions pour « construire plus, mieux et moins cher ».

La réflexion comptable et financière a fait perdre de vue ce qui est en jeu : le cadre de vie de tous nos concitoyens, quelles que soient leurs spécificités (personnes âgées, familles recomposées, parents isolés, personnes en situation de handicap, etc.).

Nous voulons une société qui rende solidaires les territoires, une société respectueuse des habitants comme des paysages et des ressources et qui protège les plus démunis et les plus fragiles. Une société libérée des contraintes administratives contradictoires qui empêchent l'émergence des initiatives et des projets, une société qui offre à chacun la possibilité de se développer et de s'épanouir grâce à un aménagement équilibré des territoires répondant à ces enjeux.

La loi Elan doit répondre aux attentes de chacun, favoriser la mixité sociale et l'accès pour tous à un logement confortable, améliorer la vie quotidienne de chacun, permettre la construction d'une ville douce pour les besoins de la population d'aujourd'hui et pour les générations futures, permettre de rénover le patrimoine bâti, et de dynamiser le tissu économique sur tout le territoire.

Le contexte actuel de précarisation et de mal logement endémique impose une vraie ambition pour une loi sur le logement, portée par des valeurs citoyennes, humanistes, sociales et culturelles, et mises en œuvre dans un cadre qualitatif tant sur le plan architectural qu'environnemental afin de façonner les conditions du bien-vivre de nos concitoyens.

Parce que la question du logement n'est pas réglée dans la rédaction actuelle du projet de loi Elan, et afin de ne pas répéter les erreurs du passé guidées par la même volonté quantitative et non qualitative, nous, associations d'usagers, ONG, organisations professionnelles et syndicales, appelons ce jour le Président de la République et le Gouvernement à fédérer sans tarder citoyens et parties prenantes afin de porter une ambition commune : la construction et l'aménagement des espaces de vie de qualité et durable du XXIème siècle.

Pour construire aujourd'hui ce patrimoine de demain, nous proposons 5 axes d'action nécessitant dès à présent la coordination de tous les acteurs compétents et décisionnaires :

**1 - Réduire les inégalités spatiales et territoriales, assurer l'accès de tous à un logement** et à des équipements qui répondent aux besoins et à l'évolution des modes de vie, grâce à une approche contextuelle qui s'appuie sur les acteurs locaux.

**2 - Soutenir des politiques foncières novatrices et diversifiées** qui limitent la charge du foncier dans le coût du logement.

**3 - Garantir la qualité d'usage et l'accessibilité pour tous ainsi que la pérennité des logements neufs** et mettre fin à l'obsolescence programmée des matériaux et du bâti par une commande exemplaire, transparente et qualitative, d'études et de travaux.

**4 - Accélérer la rénovation du bâti existant** au-delà de la seule question thermique. La lutte contre la précarité énergétique doit être le levier d'une politique de rénovation globale, en termes de qualité d'usage et d'insertion urbaine, qui dynamise les entreprises, les productions et les savoir-faire locaux.

**5 - Soutenir et développer une politique d'innovation et d'expérimentation pour le Logement et l'aménagement des territoires.**

Le 17 mai, partout en France et avant les débats parlementaires, élaborons ensemble les propositions de la société civile.

**FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE**

# JOURNÉE DE MOBILISATION NATIONALE DU 17 MAI

Près de 100 intervenants et partenaires mobilisés sur l'ensemble du territoire  
30 événements organisés : tables rondes, visites de sites, rencontres avec les médias, rassemblements...  
Plus de 30 heures de débats sur le thème du logement

## PROGRAMME

### National

A Paris

Organisation d'une **conférence de presse** commune avec des associations de la société civile et des organisations professionnelles.

### Auvergne-Rhône Alpes

A Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble

**Conférences/débats** dans 3 écoles d'architecture de la région :

- ENSA Lyon : 16h-18h
- ENSA Clermont-Ferrand : 18h-20h
- ENSA Grenoble : 18h-20h

### Bourgogne-Franche-Comté

A Besançon et Chalon-sur-Saône

De 13h30 à 17h30, **retransmission** de la conférence du Palais des Congrès de Reims de la région Grand Est.

Architectes de la Région BFC, élus locaux, bailleurs et parlementaires rencontrés seront invités à participer aux débats au niveau local.

### Bretagne

A Rennes

**Café-débat** avec les étudiants de l'ENSAB pour les informer des principales dispositions du projet de loi et répondre aux différentes questions.

*De 13h30 à 14h*

*Lieu : École nationale supérieure d'architecture de Bretagne - 44 Boulevard de Chézy, 35064 Rennes*

### Corse

**Rencontre - conférence de presse** avec Corse Matin, France 3 et une radio locale

### Grand Est

A Reims, retransmission dans les pôles de Nancy et Strasbourg

**Forum-débat sur le logement et la qualité de l'habitat** animé par Emmanuel CAILLE, rédacteur en chef d'a,

Avec la participation d'architectes, de représentants du gouvernement, d'élus, de bailleurs sociaux, de syndicats et de la FFB.

Avec les architectes Christian de PORTZAMPARC, Florence LIPSKY.

Avec Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de REIMS ; Valérie BEAUVAIS, députée LR de la Marne

Avec le président de l'Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage (UNEAP)

Avec Vincent TOFFALONI, conseiller National et Anne-Sophie KEHR, présidente du Réseau des maisons de l'architecture

Avec Jean-Lucien GUENOUN, vice-président de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF)

Avec Louis-Xavier FOREST, secrétaire général de la FFB Grand Est

Intervention de Denis DESSUS, président du CNOA, depuis Paris à 15h30.

*De 14H30 à 17H30*

*Lieu : Palais des Congrès de Reims - 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 Reims*

Retransmission de la conférence-débat :  
à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg  
au siège du Conseil régional de l'Ordre des architectes Grand Est à Nancy

## Guyane

A Cayenne

18h30 : **débat** d'idées suivi d'un cocktail.

En présence de parlementaires, élus locaux, partenaires de la profession, bailleurs sociaux, architectes, syndicats, associations d'usagers, urbanistes, paysagistes, fédérations et organisations, parlementaires, etc.

Lieu : Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guyane, 13 avenue Léopold Hèder 97300 Cayenne

## Hauts-de-France

A Lille

**Conférence de presse** en présence des élus de l'Ordre et du syndicat des architectes UNSFA (à 10h30)

**Table ronde : « Loi ÉLAN : un dialogue à reconstruire »** (à 11h30)

Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, députée de la 9<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais ;

Sylvie RUIN, directrice de l'URH Hauts-de-France ;

François ANDRIEUX, directeur de l'ENSAPL ;

Renaud BELLIERE, président du syndicat U2A ;

Régis THÉVENET, président du CROA Hauts-de-France.

Modératrice : Julie DUMEZ, rédactrice en chef de la Chronique du BTP.

A partir de 10h30

Lieu : WAAO (Maison de l'architecture de Lille) - Place François Mitterrand, 59777 Euralille

## Île-de-France

A Paris, Ivry et Gentilly

Organisation de **trois visites d'opérations de logements** à Paris, Ivry-sur-Seine et Gentilly, à destination de la presse. Elles seront l'occasion à travers des exemples de recueillir les témoignages de bailleurs, d'habitants, d'architectes et d'élus autour de projets de qualité à coûts maîtrisés, et répondant aux attentes des usagers.

- A 15h à Gentilly, présentation de la réalisation de 29 logements locatifs sociaux, avec : Patricia TORDJMAN, Maire de Gentilly, Michèle ATTAR, Directrice de Toit et Joie, Alain BLOSSEVILLE, architecte, agence ACAUR
- A 16h à Ivry-sur-Seine, visite de l'écoquartier Carnot-Vérollet en présence de Romain MARCHAND, Maire adjoint délégué au Développement urbain et économique-emploi, et au sport
- A 17h à Paris 11<sup>e</sup>, présentation de 54 logements sociaux avec : Patrick BLOCHE, conseiller du 11<sup>ème</sup> arrondissement, délégué à l'Urbanisme, maire adjoint de Paris délégué à l'Éducation, à la petite enfance et aux familles ; Alix HÉAUME, architecte, agence rh+ architecture

A Paris

**Rassemblement** : l'UNSFA, la SFA, DpA, l'UNEAP et Synamome appellent à un rassemblement Place du Palais Royal à 17h00.

**Rencontre sur l'avenir de l'architecture** dans le cadre du projet de loi ELAN à l'ENSA de Paris Belleville à 19h30.

## Normandie

A Rouen

**Table ronde : "Construire mieux ? Avec quels objectifs ? Pour répondre à quels enjeux ?"**

Modération : Christophe TREHET, journaliste

En présence de : Olivier BLANDIN, économiste, maître de conférence Université Paris-VII; Boris BOURGET, SCOP Les chantiers de demain ; Hélène DEVAUX, psychosociologue, accompagnement habitat participatif ; Marie GAIMARD, historienne, maître de conférence à l'ENSA Paris-la-Villette et l'ENSA Normandie ; Mylène GAJIC, architecte, membre de l'ARPE

et du réseau Eco-bâti ; Olivier GOSSELIN, architecte, directeur du CAUE 76 ; Sabine GUITEL, urbaniste, directrice du CAUE 27 ; Jérôme MOUCHEL, SCOP Les chantiers de demain ; Joël SOURY, architecte, secrétaire général de l'Ordre des architectes de Normandie ; Isabelle VALTIER-FOUQUET, architecte, directrice adjointe du CAUE 76

De 17h30 à 20h

Lieu : Maison de l'Architecture de Normandie-Le FORUM - 48, rue Victor-Hugo - 76 000 Rouen

## **Nouvelle-Aquitaine**

A Bordeaux

### **Cité Claveau**

Accueil par Aquitanis à l'Atelier du Chantier de la Cité Claveau, rue Léon Blum face à la piscine Tissot,

33300 Bordeaux Bacalan

10h30 : **visite d'une maison témoin** et de l'atelier chantier guidée par Nicole CONCORDET, architecte.

11h15 : **"le logement social n'est pas un produit financier" table ronde/débat** à l'atelier chantier.

12h30 : "pique nique de chantier" avec les intervenants et participants.

Introduction des débats : Virginie GRAVIÈRE, présidente de l'Ordre,

Modérateur : Benoît LASSERRE, grand reporter à Sud-Ouest

Avec la participation notamment de :

Bernard BLANC, directeur général d'Aquitanis,

Jacques MANGON, vice-président, représentant le président de Bordeaux Métropole (à confirmer),

Joël LE GOFF, directeur général d'Agén Habitat,

Aline Rodrigues LEFORT et Rafael SANTAMARIA, architectes de l'Atelier Provisoire.

## **Au 308**

308 avenue Thiers, 33100 Bordeaux

18h30 : **Conférence « La culture architecturale des français »**

Rendez-vous au 308 pour un moment d'échanges avant la présentation de l'Ouvrage sur la culture architecturale des français. (Guy TAPIE, Patrice GODIER et Caroline MAZEL).

Le 308-Maison de l'architecture en collaboration avec le Forum Urbain et l'Ensapbx.

## **A Limoges**

10h : **Table ronde** organisée avec la Maison de l'architecture autour d'élus de la FFB et des bailleurs sociaux sur le thème **"le logement n'est pas un produit"**.

## **A Poitiers**

17h à 19h30 : **Table ronde** organisée par l'Ordre, la Maison de l'architecture, l'ODBTP et l'UNSA.

Modérateurs : Frédérique BUA et Patrick VETTIER

Avec la participation notamment de :

Ekidom, Stéphanie BONNET, directrice

CAPEB, le président ou son représentant

FFB 86, Jérôme BEAUJANEAU, président

ODBTP, le président ou son représentant

Habitat de la Vienne, Pascal AVELINE, directeur

UNSA Poitou-Charentes, Jean-Pierre RENAUD, président

Mairie de Poitiers, M. le Maire ou son représentant

## **Occitanie**

A Toulouse, retransmission à Montpellier

**Table ronde "Loi ELAN"**, organisée en collaboration avec l'USH Midi-Pyrénées de 10h à 12h

En présence de parlementaires, élus locaux, partenaires de la profession, bailleurs sociaux, architectes, syndicats, associations d'usagers, urbanistes, paysagistes, fédérations et organisations, parlementaires...

Lieu : ENSA de Toulouse - 83 Rue Aristide Maillol, 31106 Toulouse, retransmis en direct à l'ENSA



de Montpellier de 10h à 12h

#### A Montpellier

USALR-UNSA, CINOV, CAPEB, UNEAP organisent une **journée débat** à l'ENSA Montpellier de 9h30 à 15h30, suivi d'un **rassemblement** et d'une **marche silencieuse** au départ de la Place du Pêrou, à 15h45.

#### **Pays-de-la-Loire**

##### A Nantes

**Table ronde** à l'Ecole d'architecture de Nantes à 16h30.

Présentation du contexte de la loi Elan, puis débats avec le public.

Invités : AIA GROUPE , AMF, AMF, APF France HANDICAP, CAPEB LOIRE-ATLANTIQUE, CAPEB LOIRE-ATLANTIQUE, CAPEB PAYS DE LA LOIRE , CAPEB PAYS DE LA LOIRE , DRAC, DRAC, ENSA Nantes, L'ARDEPA , LA MAISON REGIONALE DE L'ARCHITECTURE DES PAYS DE LA LOIRE, UNSFA, URCAUE

#### **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

##### A Marseille

**Conférence de presse "Loi ELAN : quelles conséquences pour la construction de logements ?"** (à 10h30)

En présence de : CROA PACA (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes) ; SA 13 (Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône) ; CAPEB des Bouches-du-Rhône (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) ; CINOV PACA Corse (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique)

**Rencontre "Quand il n'y aura plus d'architecte. Réflexions sur la loi ELAN"** (à 16h)

Est-il possible de construire mieux quand on construit moins cher ? Qu'apporte la procédure de concours en matière de logement ? Quels sont les dangers de l'exonération de loi MOP ? Que penser de la planification générale, du regroupement obligatoire des bailleurs sociaux ? Impact sur le patrimoine : quelle est la position des ABF ? Le champ d'action des élus locaux en matière d'urbanisme de plus en plus limité ? La place des futurs habitants : comment seront-ils consultés ? La loi ELAN est-elle un nouveau pas vers la déréglementation de notre profession ?

Modération : Michel COUARTOU, journaliste spécialisé, rédacteur en chef de Construirelaville.info.

En présence de : Martial AUBRY, directeur général de l'OPH Var Habitat ; Jean-Luc BONDON, directeur du développement de la promotion et du renouvellement urbain de la SA d'HLM Erilia ; Camille RICHARD-LENOBLE, architecte DPLG, conseillère à l'Ordre des Architectes PACA ; Jean-Luc Rolland, architecte DPLG ; Sophie BALDASSARI, architecte DEA HMONP ; Coline PHILLY, titulaire DEA HMONP

**Cours public d'architecture "C'est un bon plan" avec Gilles SENSINI** (à 19h)

Après les deux premiers « cours du soir » en mars et en avril, l'Ordre des Architectes PACA et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille proposent un nouveau cours sur la thématique du logement, afin de sensibiliser un public plus large à la construction de notre habitat. Gilles SENSINI, architecte, s'intéressera aux différentes typologies des logements des quarante dernières années, aux qualités de leur plan et de leur distribution.

*Lieu : Ordre des Architectes PACA, 12 bd Théodore Thurner, 13006 Marseille*

# RÉVEILLER LA CONSCIENCE COLLECTIVE

Pour mobiliser le plus grand nombre à travers une exposition plus personnelle des conséquences de la loi ELAN, une campagne (visuels et film) est lancée le 17 mai sur les réseaux sociaux pour que le logement devienne « la grande cause permanente ».



Campagne conçue et réalisée par Okó

## CE QUI NOUS DÉTRUIT



La qualité des logements se détériore et les exemples ne manquent pas : 47% des Français ont froid dans leur logement, en à peine 10 ans, un "3 pièces" a perdu 15 à 20% de sa surface, les espaces communs n'ont plus de fenêtres (cuisine, salle de bains...), les chambres sont si petites qu'il est difficile d'y installer un lit et un bureau...



La production des logements et le développement des villes sont de plus en plus prisonniers d'une approche uniquement financière, sans ambition sociale, urbaine, environnementale.



La nouvelle loi Logement restreint le libre accès à la commande des petites et moyennes entreprises ; elle abandonne le concours d'architecture et prive le logement social de l'excellence architecturale qui doit être la sienne ; elle remet en cause la présence d'un architecte pour veiller à la bonne exécution des travaux.

## CE QUE NOUS VOULONS BÂTIR

**Nous voulons construire des logements sociaux qui restent fidèles à leur objet initial : loger dignement ceux qui y ont droit.**

Nous voulons enrayer ces logiques financières qui construisent des rentabilités affolantes mais qui se soucient bien peu de la qualité de vie des habitants.

Nous voulons des logements où la lumière naturelle a encore sa place, où les pièces sont conçues en fonction de la vie, du climat ou de l'orientation du bâtiment.

Nous voulons bâtir avec du bon sens !

**Nous voulons que le logement social reste le premier réseau social :**

vivant, humain, divers, chaleureux.

Un habitat de qualité n'est pas un luxe mais un droit pour tous.

**Nous voulons des logements bien construits, bien situés, accessibles à tous.**

Nous voulons promouvoir l'esprit d'exigence et de stimulation des concours ; nous voulons que les concepteurs de la ville de demain soient indépendants des grands groupes ; nous voulons dynamiser le tissu économique des professionnels compétents sur nos territoires

**FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE**



# MEMBRES DU COLLECTIF - CONTACT

Contact : [contact@ambitionlogement.org](mailto:contact@ambitionlogement.org)



## APF France handicap

APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s, bénévoles et volontaires, usager.e.s, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisant.e.s.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire.

Son modèle socio-économique unique et original en Europe permet à APF France handicap d'être en adéquation avec les projets et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille.

[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)



## Confédération Nationale du Logement

La CNL est la première organisation nationale de défense des intérêts des habitants et des consommateurs. Sa mission principale consiste à défendre les droits des consommateurs, des locataires, des copropriétaires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous, la préservation du pouvoir d'achat et l'amélioration de la vie quotidienne des familles. La CNL siège dans toutes les instances nationales et locales de concertation et de médiation en matière de logement et de consommation.

Une association représentative

Lors des dernières élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes de logement social (HLM et EPL) de 2014, la CNL a confirmé sa position de première organisation nationale représentative des locataires avec près de 700 des élus.

Un maillage territorial important

La CNL, c'est 70 000 familles adhérentes. C'est une association présente dans 21 régions, organisée en 89 fédérations départementales qui regroupe plus de 4 600 amicales de locataires sur tout le territoire français.

[www.lacnl.com](http://www.lacnl.com)



## **Droit au Logement**

L'association «Droit Au Logement» (DAL) a été créée en 1990, par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants associatifs de quartier, dans le 20ème arrondissement de Paris. Elle est née à la suite du campement durant quatre mois de 48 ménages, essentiellement des familles avec enfants, expulsées en mai 1990 de deux immeubles squattés.

A cette action fondatrice succéderont des centaines d'autres actions collectives de mal-logés et sans-logis (manifestations, campements, occupations, auto-réquisitions de logements vides...) à Paris, en banlieue puis en province, organisées au sein de l'association Droit Au Logement, et des centaines d'actions en justice pour défendre les droits des exclus du logement.

[www.droitaulogement.org](http://www.droitaulogement.org)



## **Fédération nationale des CAUE**

La FNCAUE a été créée en 1980, à l'initiative des CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Elle a pour objet de représenter, au plan national, les CAUE et leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des milieux professionnels et des différents organismes ayant à connaître des questions d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, et de diffuser et faire connaître les rôles et les buts des CAUE. Plus généralement, la FNCAUE délibère sur tout sujet et toute question d'intérêt général touchant à la vie et aux missions des CAUE.

[www.fncaue.com](http://www.fncaue.com)



## **Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques**

Depuis plus de 50 ans, reconnu d'utilité publique, le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) est un groupement d'associations créées et gérées par des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel qui militent et gèrent des services pour répondre aux besoins des personnes qui vivent des situations de handicap. Le GIHP est l'initiateur du transport adapté en France. Il se donne pour mission de favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie de la société dans un cadre de vie ordinaire. Il promeut l'idée que la personne en situation de handicap doit avoir le choix de son mode de vie et par conséquent doit pouvoir librement habiter chez elle et dans la cité.

[www.gihpnational.org](http://www.gihpnational.org)



### **Ordre des architectes**

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977, rassemble 30 000 professionnels nécessairement inscrits au Tableau de l'Ordre pour porter le titre et exercer la profession dans le respect de leurs règles de déontologie. Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'Ordre est chargé d'une mission de service public et veille ainsi à la protection du consommateur. Il a également pour rôle de représenter la profession auprès des pouvoirs publics et œuvre à la promotion de la qualité architecturale.

[www.architectes.org](http://www.architectes.org)



### **Syndicat National des entreprises du Second Œuvre**

Le SNSO est un syndicat représentant 4 000 PME et entreprises de spécialité, essentiellement familiales qui structurent le territoire.

Il regroupe tous les métiers de second œuvre, du plaquiste au plombier, en passant par l'électricien, le peintre et le chauffagiste.

Il a, notamment, pour vocation de défendre l'accès direct aux marchés publics des PME par la promotion de l'allotissement afin d'assurer la pérennité de ses membres et de l'emploi local qui en découle.

[www.second-oeuvre.com](http://www.second-oeuvre.com)



### **Syndicat de l'Architecture**

Créé en 1978, le Syndicat de l'Architecture se donne comme tâche essentielle de rassembler tous les architectes qui, sans dédaigner la défense des conditions de leur exercice professionnel, se reconnaissent dans sa charte et dans une certaine conception du métier. C'est aux architectes eux mêmes de prendre l'initiative dans l'organisation de leur pratique. Dans un contexte où l'architecture est partout menacée par le zonage marchand du territoire et les valeurs du court terme, il faut agir rassemblés pour être efficace. L'architecture est à défendre et à promouvoir, c'est ce qui fonde l'action du Syndicat de l'Architecture et c'est à ce projet qu'il invite tous les architectes qui se reconnaissent dans ses valeurs à le rejoindre pour ensemble construire l'avenir.

[syndicatdelarchitecture.com](http://syndicatdelarchitecture.com)



union nationale des étudiants  
en architecture et paysage

## **UNEAP**

L'Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage (UNEAP) est une association loi 1901 dite mono disciplinaire. Créée en 2011, elle a pour objectifs de représenter tous les étudiants en architecture et en paysage de France devant les institutions, commissions ayant une influence sur leurs études ou sur leurs filières, de former les membres de leurs associations et leurs élus locaux. L'UNEAP participe à la cohésion nationale de ces étudiants.

[www.uneap.fr](http://www.uneap.fr)



L'UNION DES ARCHITECTES

## **UNSFA**

L'Unsfa, Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est la 1ère organisation syndicale professionnelle.

Elle est apolitique et a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Cet engagement au service de tous les architectes a pour objectifs de leur permettre de :

- Rompre l'isolement dans lequel l'exercice de leur activité peut les conduire en offrant de multiples opportunités de rencontres, d'échanges et de débats ;
- S'informer et se former pour actualiser et élargir leurs compétences ;
- Etre représentés ou dialoguer en direct avec l'ensemble des partenaires et institutions nationales, européennes et internationales.

Très concrètement impliquée sur tous les sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unsfa œuvre depuis près de 50 ans à l'amélioration des conditions d'exercice.

[www.syndicat-architectes.fr](http://www.syndicat-architectes.fr)